



SFRP. 4^{ème} rencontres PCR. 9 et 10 décembre 2004

Certification d'Entreprises.

Certification de Formateurs de PCR.

Alain BONTEMPS, Directeur du CEFRI

www.cefri.fr



-DEFINITIONS

-ENJEUX

-LES ACTEURS

-LA CERTIFICATION d'ENTREPRISES

-LA CERTIFICATION d'ORGANISMES de FORMATION
LA FORMATION des TRAVAILLEURS de CATEGORIE A ou B

-LA CERTIFICATION des FORMATEURS de PCR

-CONCLUSION: RÔLE CENTRAL de la PCR



-DEFINITIONS

-ENJEUX

-LES ACTEURS

-LA CERTIFICATION d'ENTREPRISES

**-LA CERTIFICATION d'ORGANISMES de FORMATION
LA FORMATION des TRAVAILLEURS de CATEGORIE A ou B**

-LA CERTIFICATION des FORMATEURS de PCR

-CONCLUSION: RÔLE CENTRAL de la PCR



-DEFINITIONS:

-Art. R.231-106: "...Le Chef d'Établissement désigne au moins une PCR..."

-Art. R.231-106: "...La PCR ne peut être désignée qu'après avoir suivi préalablement avec succès une formation à la radioprotection dispensée par des personnes certifiées par des organismes accrédités..."

-Décret du 29/12/2003: "... Les formateurs délivrent l'attestation de formation..."

-Art R.231-110: "... Les entreprises ... doivent avoir obtenu un certificat ... délivré par des organismes accrédités..."



-DEFINITIONS:

-Désigner: *"Choisir pour exercer des fonctions, investir d'un rôle."*

-Habiller: *"Donner la capacité légale d'accomplir certaines actions."*

-Agréé: *"Reconnu par l'État ou une administration publique."*

-Certificat: *"Écrit officiel ou signé par une personne compétente qui atteste un fait concernant quelqu'un."*

-Accréditeur: *"Personne qui donne sa garantie en faveur d'un tiers"*



-DEFINITIONS



-ENJEUX

-LES ACTEURS

-LA CERTIFICATION d'ENTREPRISES

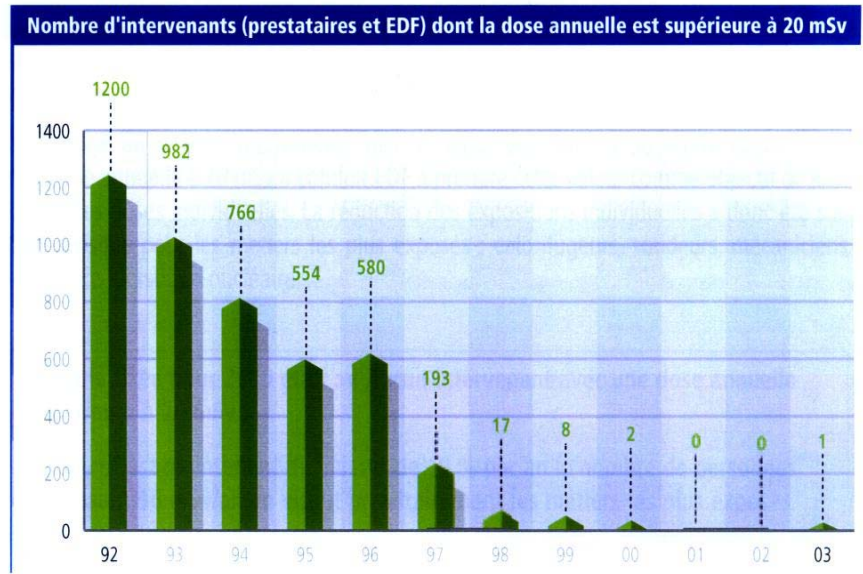
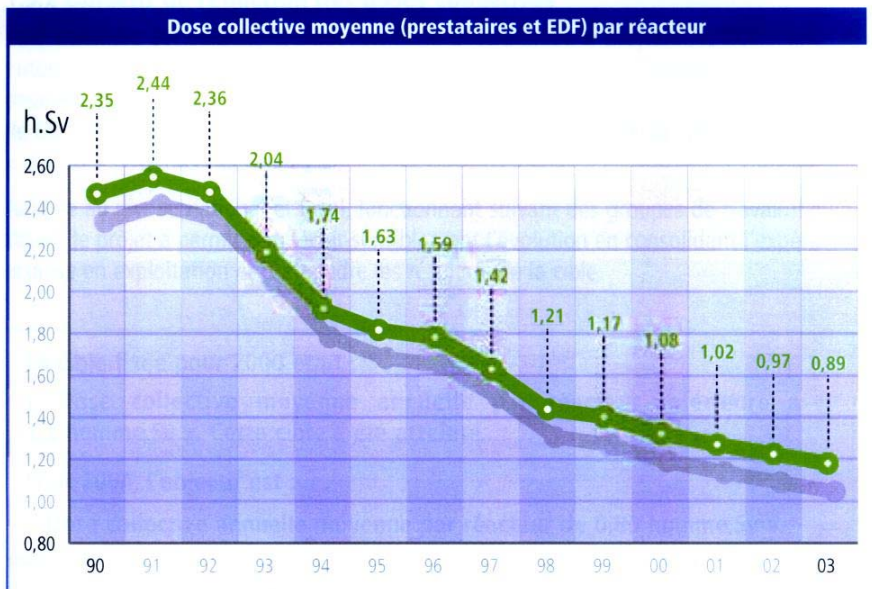
**-LA CERTIFICATION d'ORGANISMES de FORMATION
LA FORMATION des TRAVAILLEURS de CATEGORIE A ou B**

-LA CERTIFICATION des FORMATEURS de PCR

-CONCLUSION: RÔLE CENTRAL de la PCR



ENJEU:





ENJEU:

-NOMBRE DE TRAVAILLEURS EXPOSES (Nucléaire):

Total: 60 000

→ dont entreprises extérieures 30 000

(Pour mémoire:

170 000 pour Industrie non nucléaire + médical)



-ENJEU:

-Diffusion de la "culture Radioprotection" au sein des Entreprises extérieures... y compris les petites et très petites entreprises.

-Egalité, vis-à-vis de la radioprotection, entre les employés des Entreprises extérieures et les agents des Exploitants (EDF, COGEMA, CEA, Défense).

-Egalité, vis-à-vis de la radioprotection, entre les employés intérimaires et en CDD, et les employés en CDI.



-DEFINITIONS

-ENJEUX



-LES ACTEURS

-LA CERTIFICATION d'ENTREPRISES

-LA CERTIFICATION d'ORGANISMES de FORMATION
LA FORMATION des TRAVAILLEURS de CATEGORIE A ou B

-LA CERTIFICATION des FORMATEURS de PCR

-CONCLUSION: RÔLE CENTRAL de la PCR



-LES ACTEURS:

-Les EXPLOITANTS

-Les ENTREPRISES EXTERIEURES

**Chefs d'Entreprises, PCR, Chef de chantier/
d'opération, Médecin du travail**

➔ *Démarche de Progrès Radioprotection*

-LES EMPLOYES des Entreprises extérieures

➔ *La Formation*



-LES ACTEURS:

-Les EXPLOITANTS

-Les ENTREPRISES EXTERIEURES

Chefs d'Entreprises, **PCR, Chef de chantier/
d'opération, Médecin du travail**

➔ Démarche de Progrès Radioprotection

-LES EMPLOYES des Entreprises extérieures

➔ La Formation

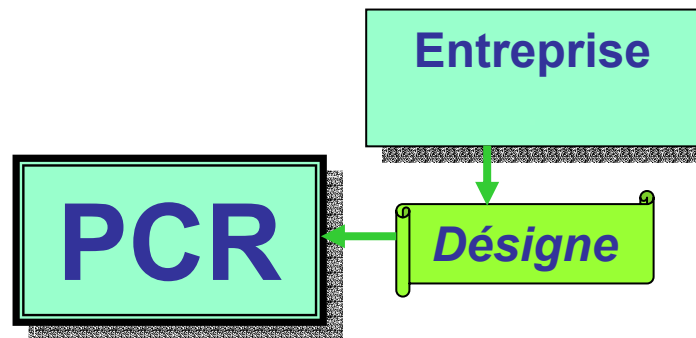


SFRP. 4^{ème} rencontres PCR. 9 et 10 décembre 2004

PCR



SFRP. 4^{ème} rencontres PCR. 9 et 10 décembre 2004





SFRP. 4^{ème} rencontres PCR. 9 et 10 décembre 2004

**FORMATEUR
de PCR**

*Attestation de
Formation*

PCR

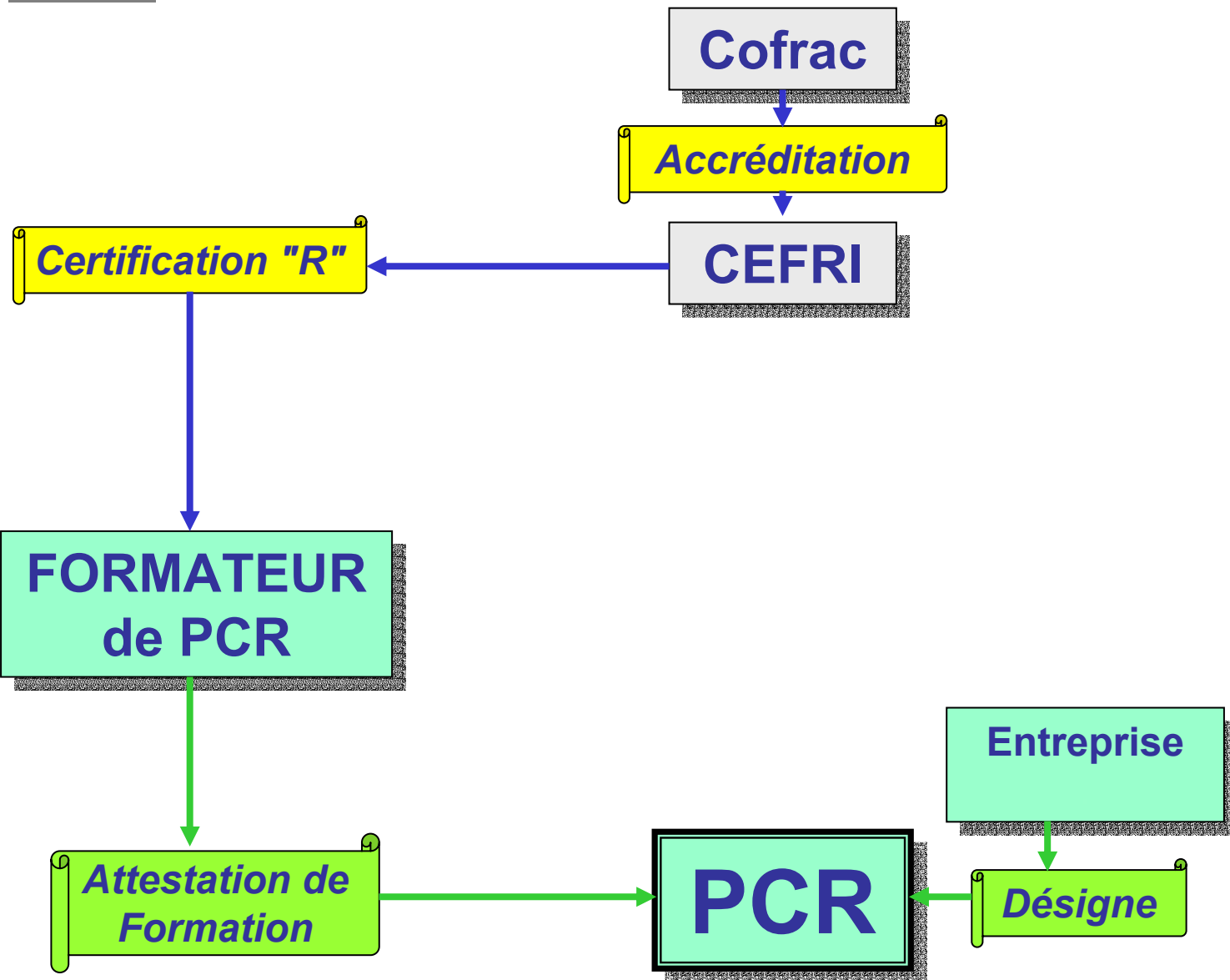
Entreprise

Désigne



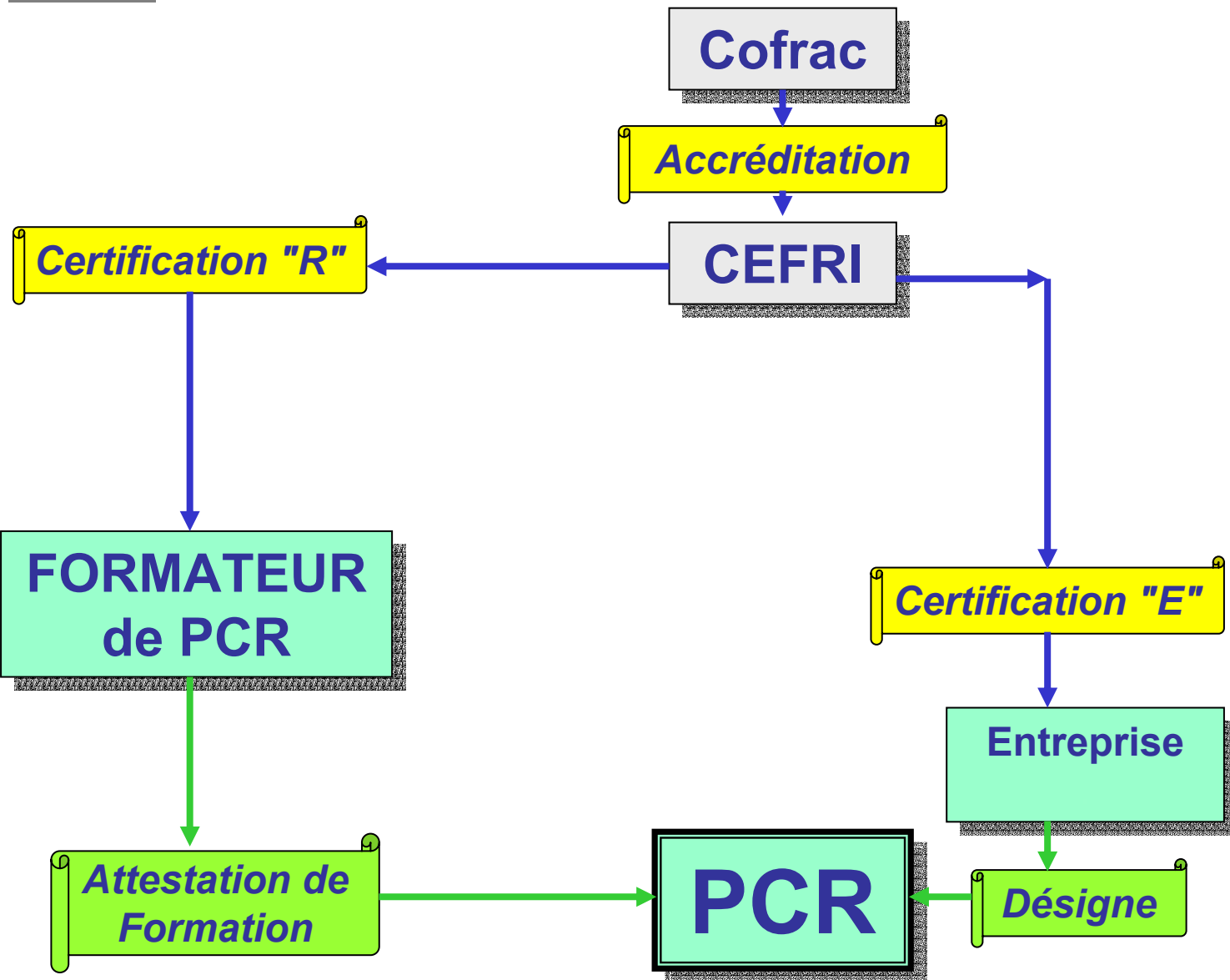


SFRP. 4^{ème} rencontres PCR. 9 et 10 décembre 2004



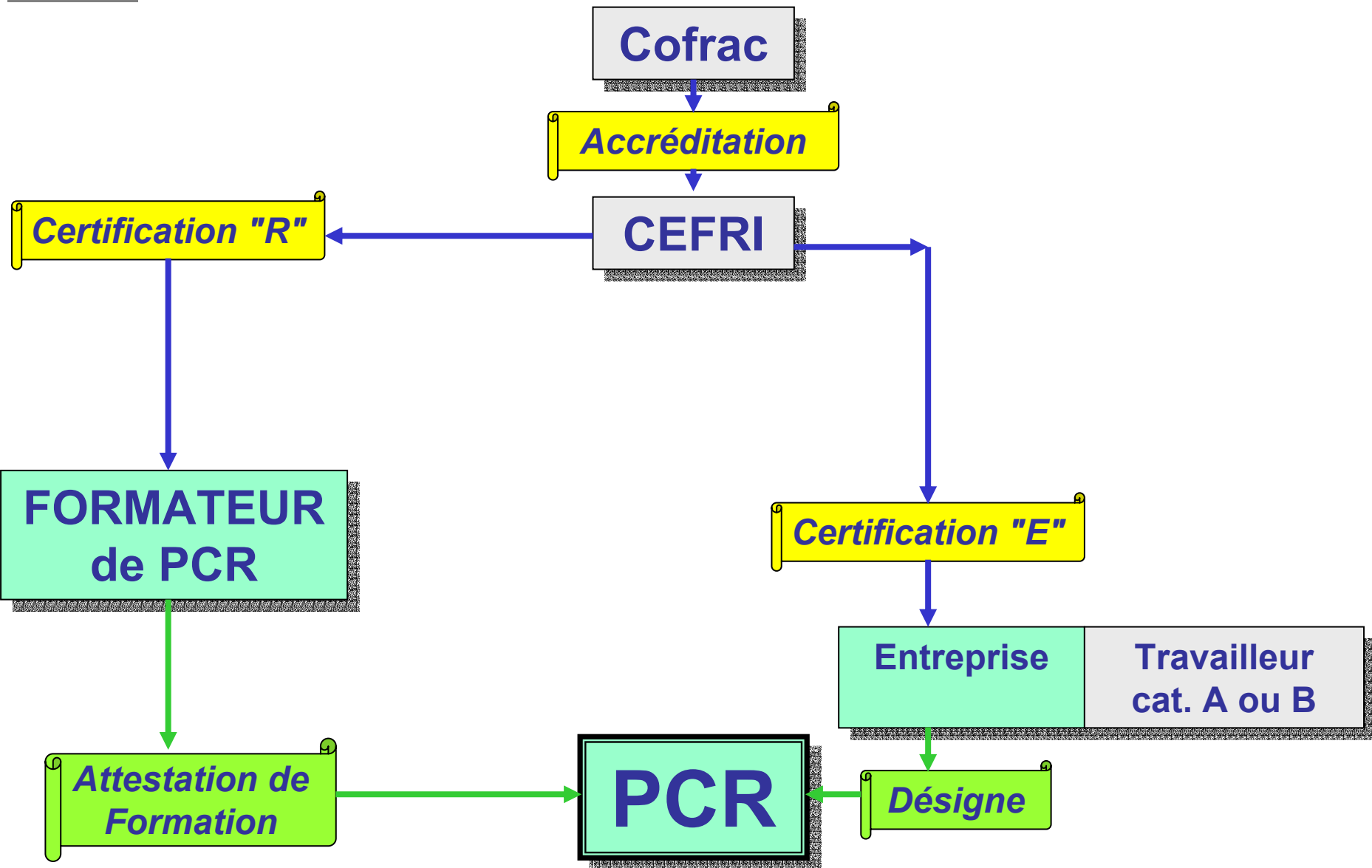


SFRP. 4^{ème} rencontres PCR. 9 et 10 décembre 2004



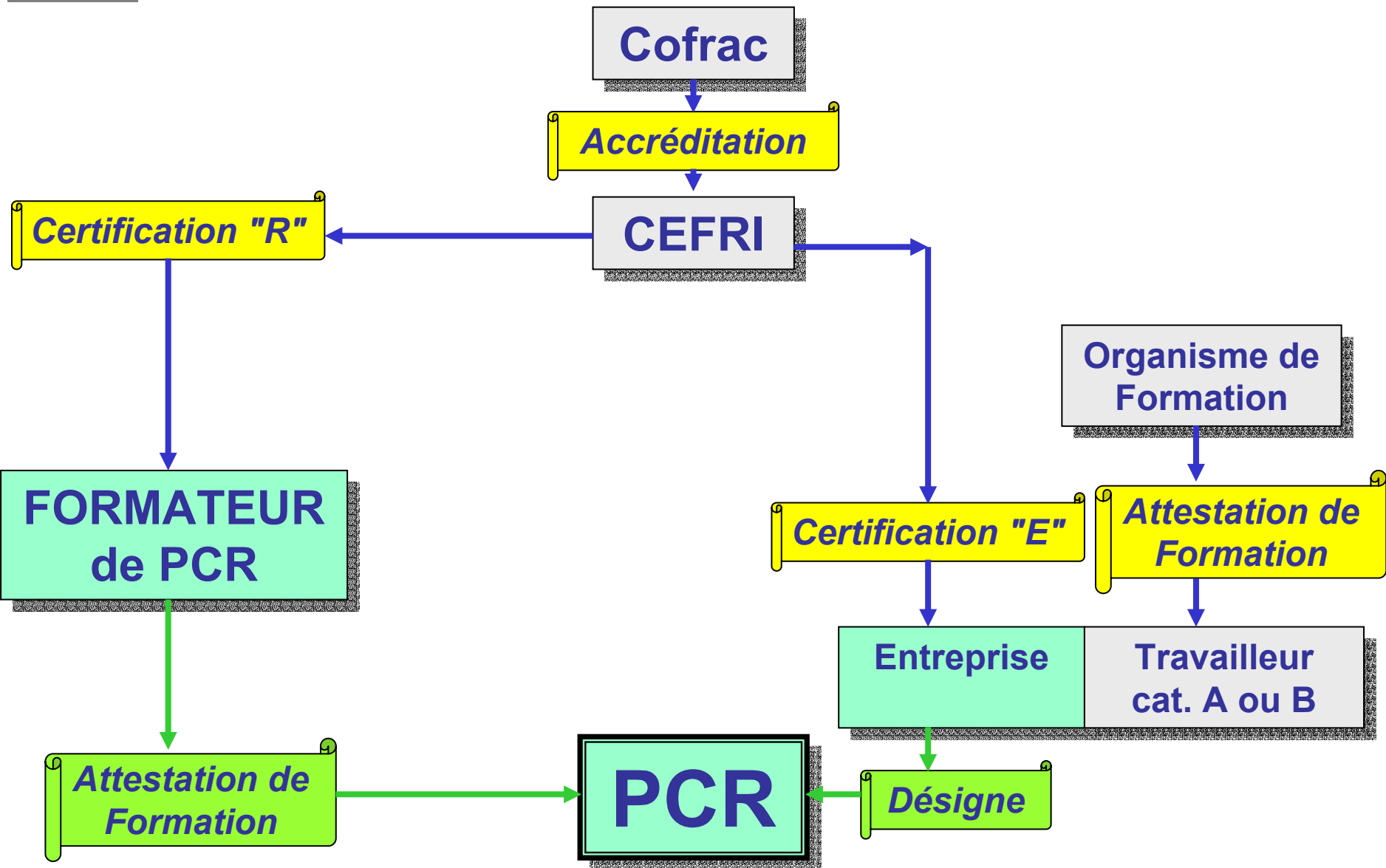


SFRP. 4^{ème} rencontres PCR. 9 et 10 décembre 2004



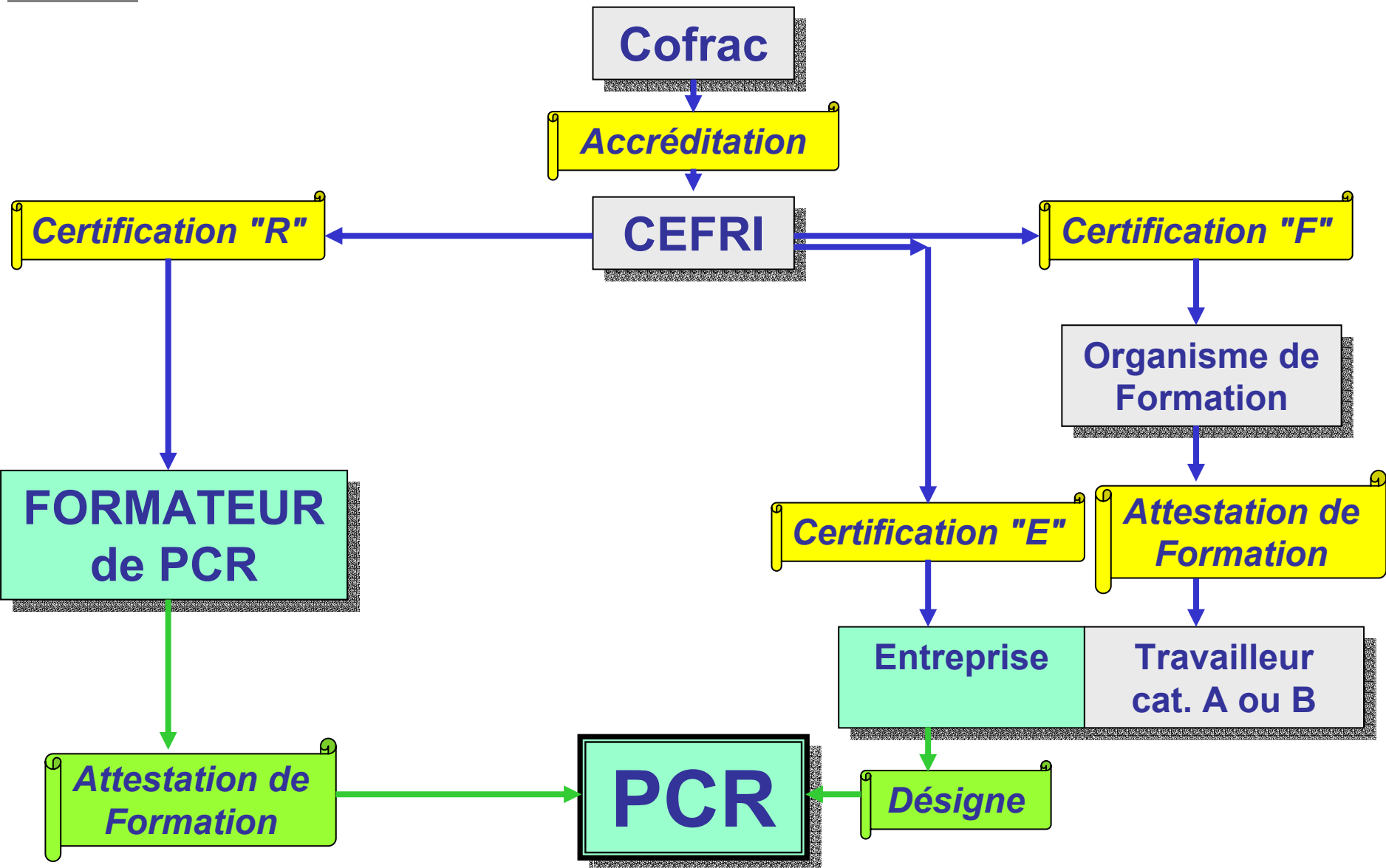


SFRP. 4^{ème} rencontres PCR. 9 et 10 décembre 2004





SFRP. 4^{ème} rencontres PCR. 9 et 10 décembre 2004





-DEFINITIONS

-ENJEUX

-LES ACTEURS



-LA CERTIFICATION d'ENTREPRISES

**-LA CERTIFICATION d'ORGANISMES de FORMATION
LA FORMATION des TRAVAILLEURS de CATEGORIE A ou B**

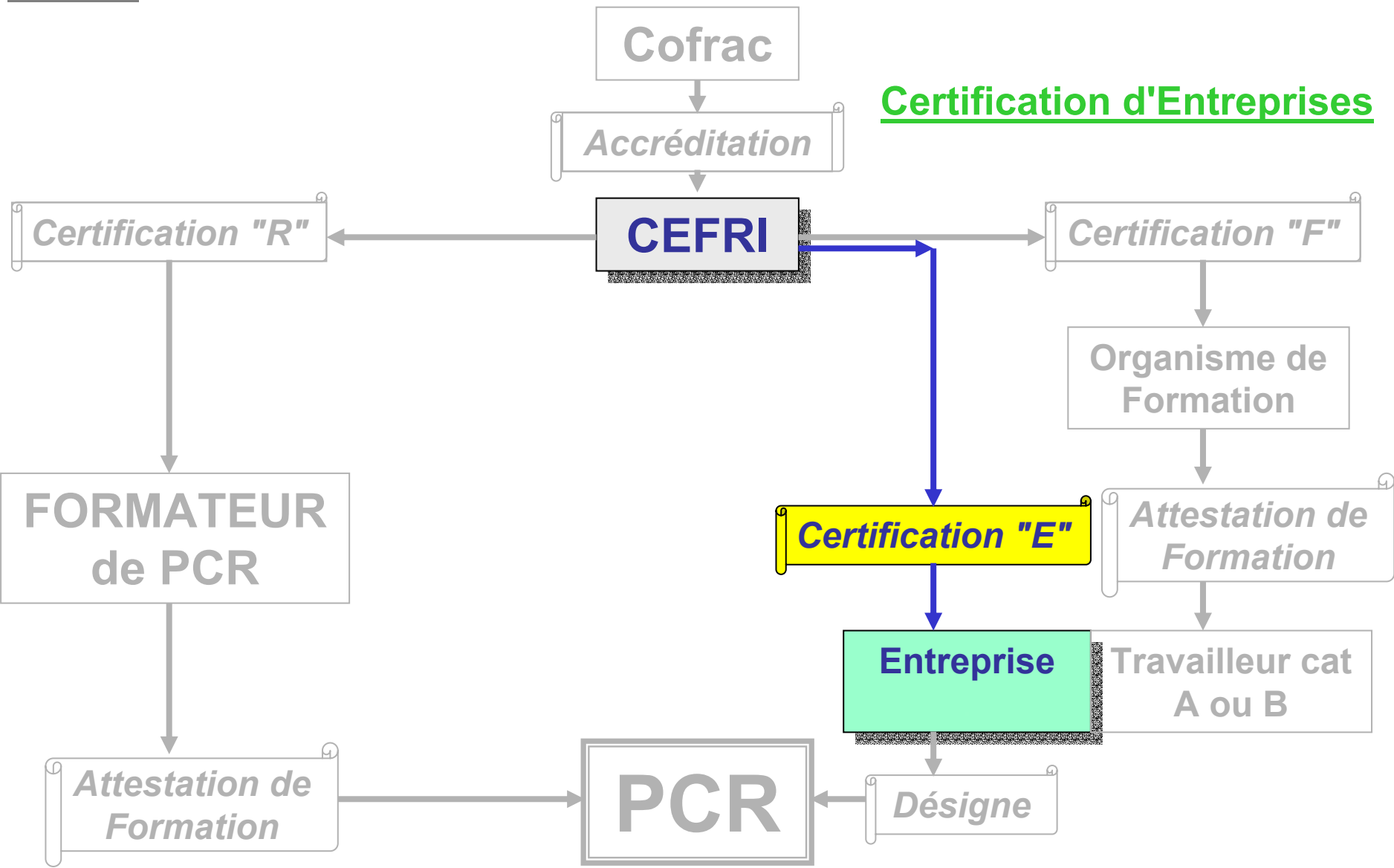
-LA CERTIFICATION des FORMATEURS de PCR

-CONCLUSION: RÔLE CENTRAL de la PCR



SFRP. 4^{ème} rencontres PCR. 9 et 10 décembre 2004

Certification d'Entreprises





-Dès 1990, une démarche volontaire entre les Exploitants du nucléaire (EDF, COGEMA, CEA) et les Entreprises extérieures regroupées au sein du G.I.I.N.:

➔ *La certification des entreprises extérieures*

-Référentiel de radioprotection commun.

-Mise en œuvre dans les entreprises vérifié par un audit initial.

-Suivi et retour d'expérience lors d'audits périodiques.



→ Création du C E F R I (Comité de Certification des Entreprises travaillant sous Rayonnements Ionisants) qui associe:

- Les exploitants: EDF, COGEMA, CEA, Défense**
- La CNAMTS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés)**
- La SFRP (Société Française de RadioProtection)**
- L'IRSN (ex-OPRI)**
- Les Médecins du Travail**
- Le G I I N (Entreprises intervenant pour l'Industrie Nucléaire)**

→ Le CEFRI est accrédité par le COFRAC depuis 1998.



- La Certification d'Entreprises CEFRI s'adresse:
 - . aux **Entreprises Prestataires**
 - . aux **Entreprises de Travail Temporaire**
 - . aux **Organismes de Formation en Radioprotection.**

- Le domaine de certification du CEFRI concerne la **RADIOPROTECTION**: Respect de la réglementation en vigueur et du Référentiel CEFRI sous trois aspects,

-  . **formation des travailleurs** de catégorie A ou B
-  . **suivi médical**
-  . **suivi dosimétrique.**



➔ Le CEFRI est indépendant:

-Association loi 1901.

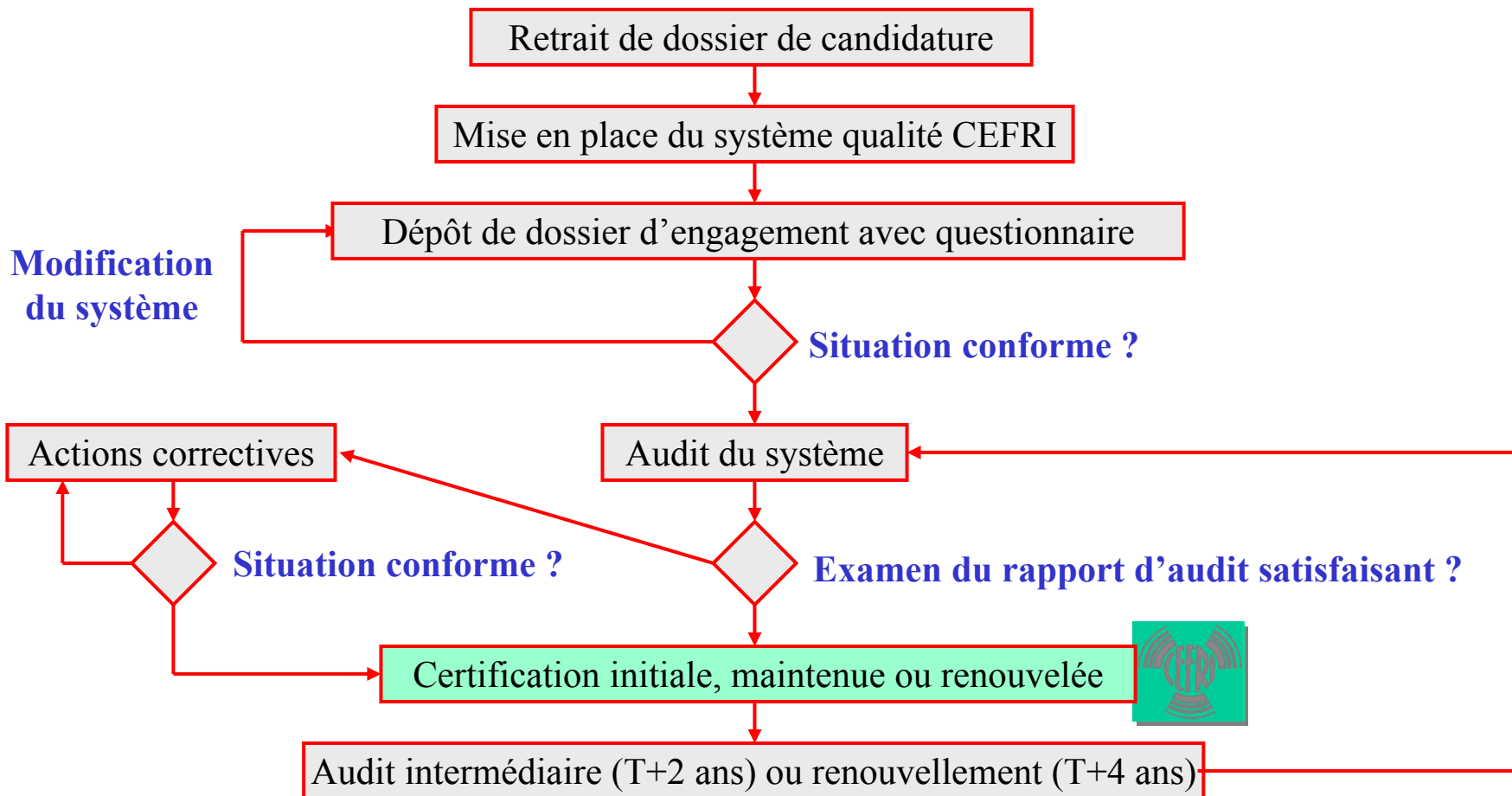
-Représentativité de toutes les parties prenantes.

-Équilibre entre les parties prenantes dans toutes les instances du CEFRI: Conseil d'Administration, Comités de Certification, Commission Technique.

-Indépendance financière.



PROCESSUS de CERTIFICATION d'ENTREPRISES



Le certificat CEFRI est valable 4 ans avec audit tous les 2 ans



REGLEMENTATION concernant la certification d'entreprises:

Décret 98-1185 publié au J.O. le 26 décembre 1998, "relatif à la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants dans les installations nucléaires de base". Article 48bis:

Obligation de certification pour les Entreprises intervenant en zone contrôlées dans les installations nucléaires de base.

Le décret précise que "les conditions de délivrance de ce certificat par des organismes accrédités à cet effet sont **fixées par arrêté des ministres chargés du travail et de l'industrie."**

... l'arrêté n'est jamais paru.



REGLEMENTATION concernant la certification d'entreprises:

"Décret Travailleurs" du 31 mars 2003. Art. R. 231-110.

"Les entreprises qui assurent des travaux de maintenance, d'intervention ou de mise en oeuvre des appareils émettant des rayonnements ionisants doivent avoir obtenu un certificat de qualification justifiant de leur capacité à effectuer des travaux sous rayonnements ionisants. Les entreprises de travail temporaire qui mettent à disposition des travailleurs pour la réalisation de tels travaux sont soumises aux mêmes obligations.

Les certificats de qualification sont délivrés par des organismes accrédités dans des conditions fixées par arrêté des ministres chargés du travail, de l'industrie et de l'agriculture pris après avis de l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire."

... l'arrêté est à paraître.



-DEFINITIONS

-ENJEUX

-LES ACTEURS

-LA CERTIFICATION d'ENTREPRISES

 **-LA CERTIFICATION d'ORGANISMES de FORMATION**
LA FORMATION des TRAVAILLEURS de CATEGORIE A ou B

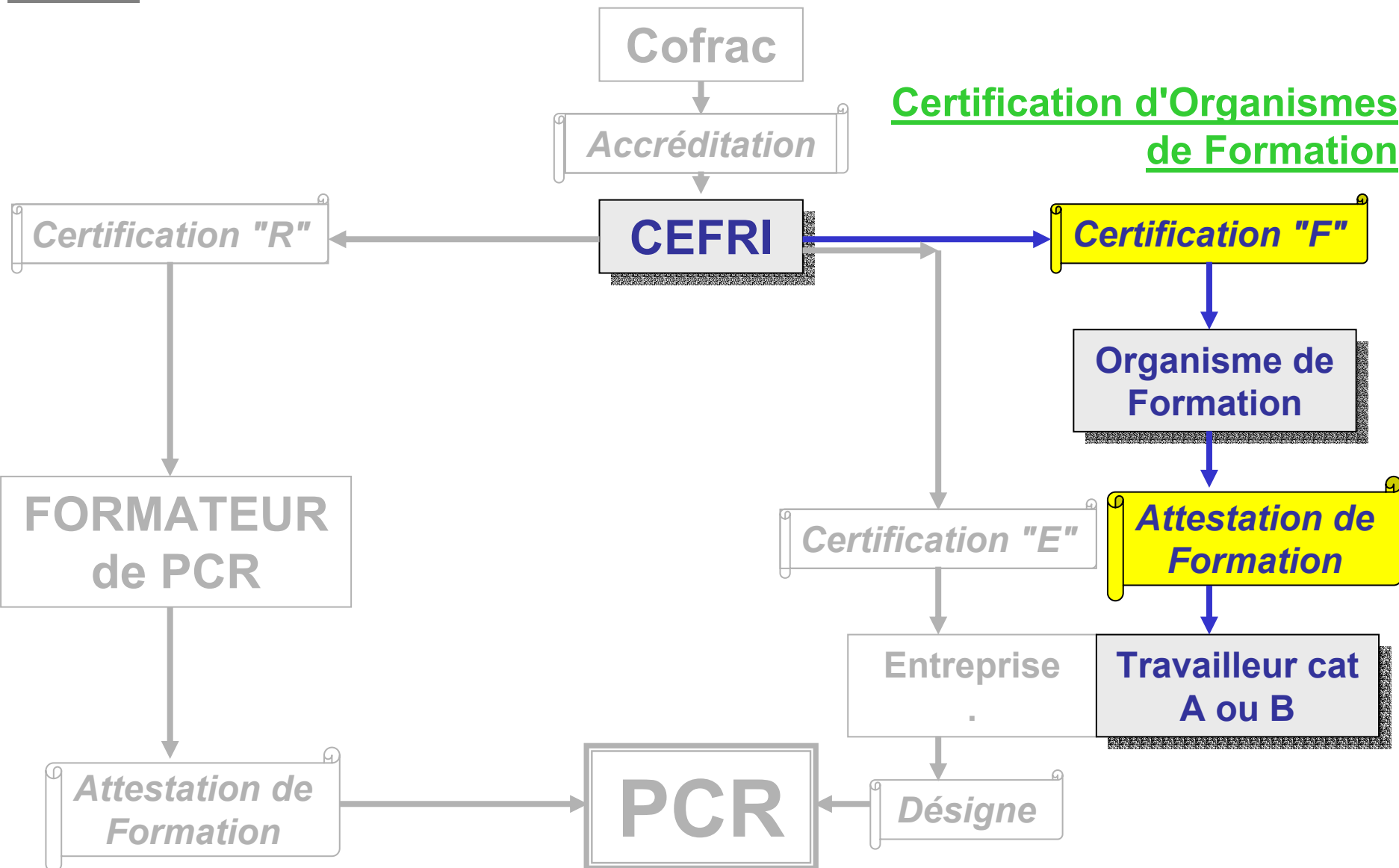
-LA CERTIFICATION des FORMATEURS de PCR

-CONCLUSION: RÔLE CENTRAL de la PCR



SFRP. 4^{ème} rencontres PCR. 9 et 10 décembre 2004

Certification d'Organismes de Formation





FORMATION du PERSONNEL de Catégorie A et B :

-Retour d'expérience des Exploitants et des Entreprises sur la qualité des formations dispensées suivant le référentiel CEFRI.

-Refonte du Référentiel CEFRI:

-Objectifs pédagogiques

-Qualification des formateurs

-Moyens minimaux pour les chantiers-écoles

-Contrôle des acquis en situation + contrôle des connaissances

-Audits



-Objectifs pédagogiques:

- 1. se situer au sein de l'établissement et de l'organisation de l'exploitant**
- 2. évaluer les conséquences du risque radiologique**
- 3. prévenir les risques**
- 4. accéder en zones réglementées**
- 5. opérer en zones réglementées**
- 6. sortir de chantier, de zones réglementées et de site**
- 7. réagir en situation dégradée**



Formations initiales :

RN1	5 jours
CR1	5 jours
RNE1	5 jours
CC1	5 jours
RN2	5 jours

Validité 3 ans

Recyclage :

Toutes options 2 jours

Validité 3 ans

Formations passerelles :

RN1	2 jours
CR1	1 jours
RNE1	1 jours
CC1	2 jours
RN2	2 jours



-DEFINITIONS

-ENJEUX

-LES ACTEURS

-LA CERTIFICATION d'ENTREPRISES

**-LA CERTIFICATION d'ORGANISMES de FORMATION
LA FORMATION des TRAVAILLEURS de CATEGORIE A ou B**



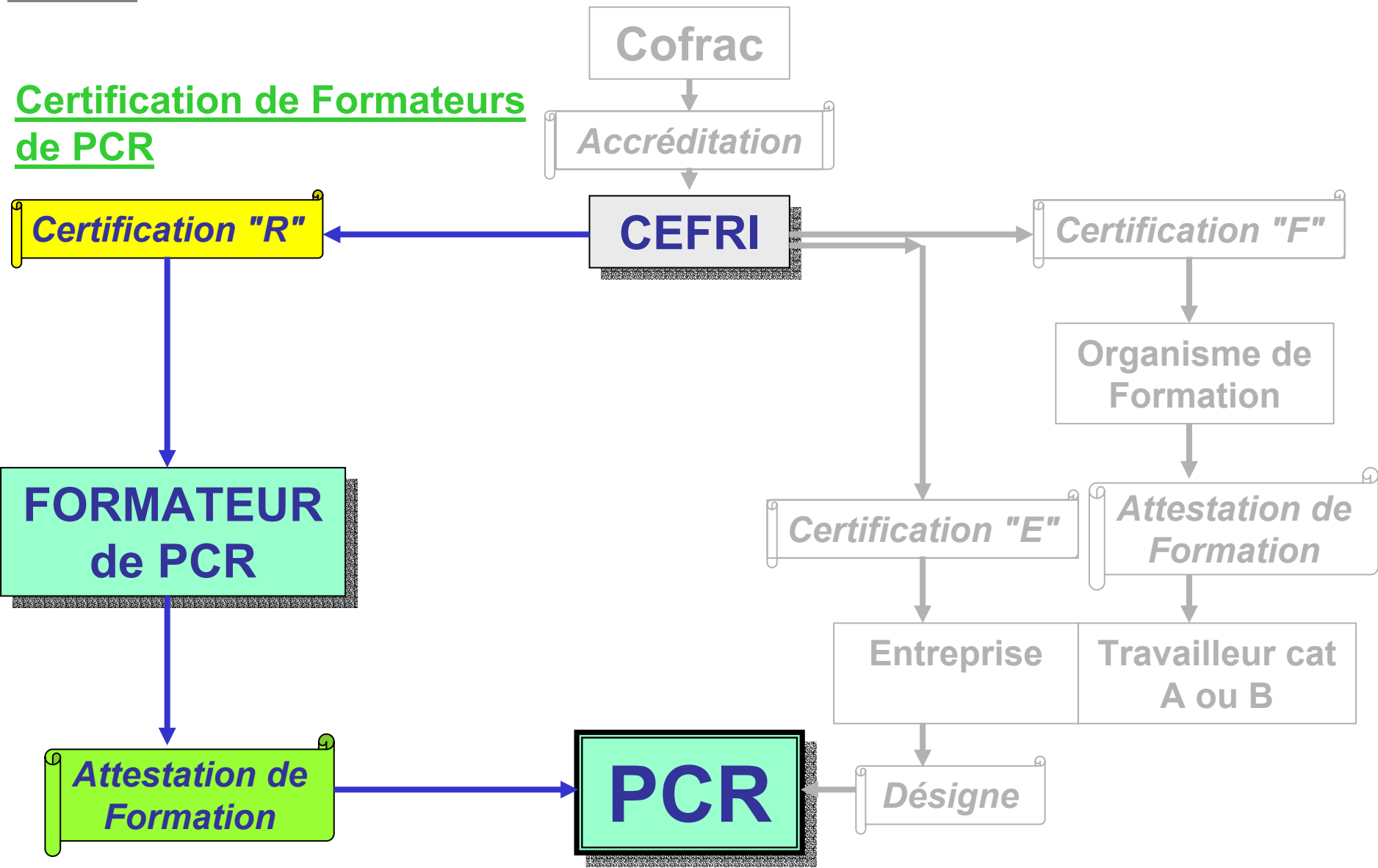
-LA CERTIFICATION des FORMATEURS de PCR

-CONCLUSION: RÔLE CENTRAL de la PCR



SFRP. 4^{ème} rencontres PCR. 9 et 10 décembre 2004

Certification de Formateurs de PCR





-La CERTIFICATION des FORMATEURS de PCR:

-Conforme à l'arrêté du 29 décembre 2003, en particulier:

-Le formateur possède une qualification professionnelle au moins équivalente à celle de TS en radioprotection.

-Le formateur justifie d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine de la radioprotection, ne datant pas de plus de 5 ans.

-Le formateur justifie d'une compétence dans le domaine de la formation.



-La CERTIFICATION des FORMATEURS de PCR:

-La certification CEFRI concerne les trois secteurs d'activités mentionnés dans l'arrêté:

-industrie nucléaire,

-industrie non nucléaire,

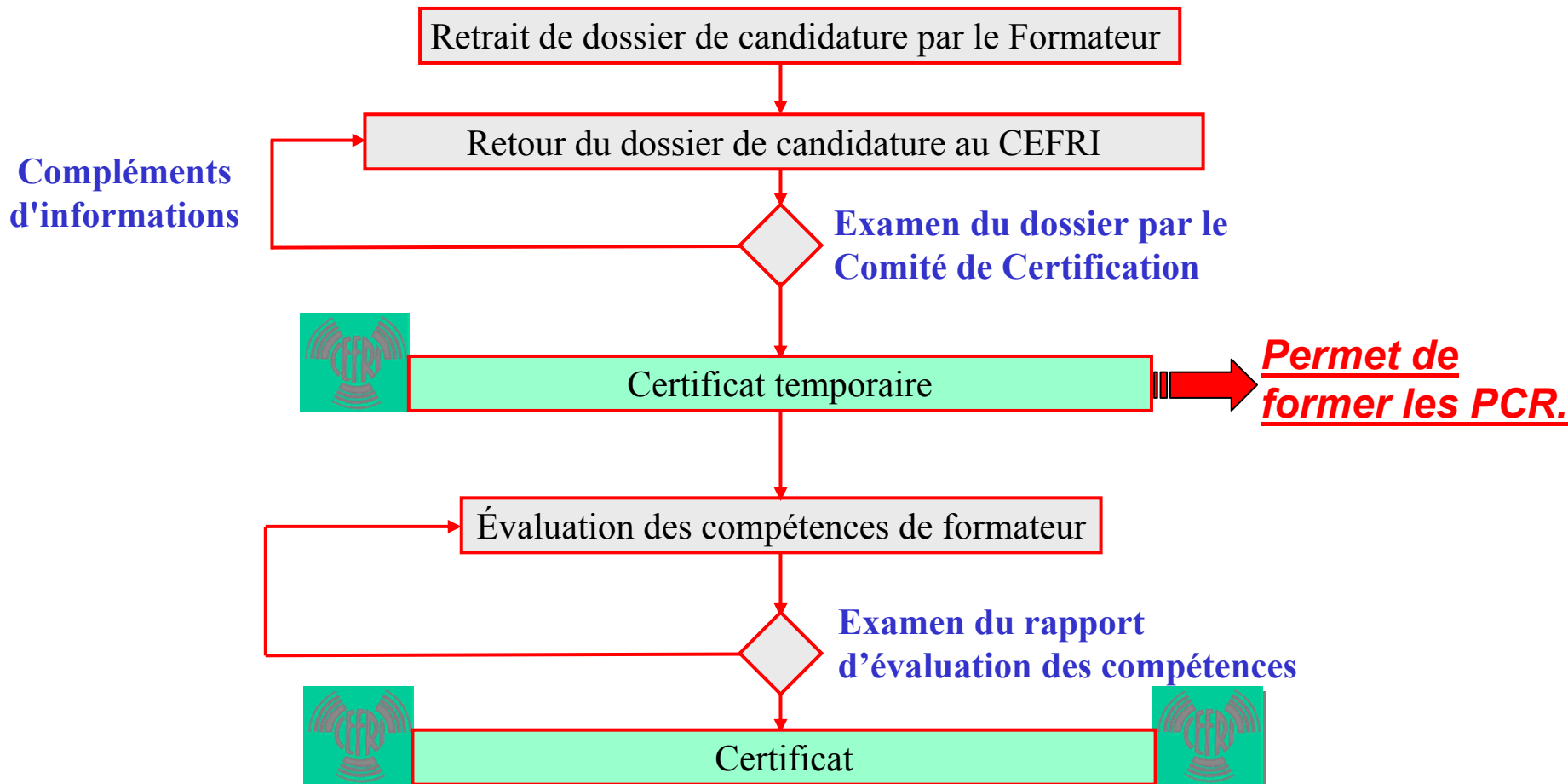
-milieu médical.

-Le certificat délivré au formateur fait figurer le ou les secteurs d'activités pour le(s)quel(s) le formateur est certifié.

-Rappelons que l'attestation de formation délivrée par le formateur à la PCR ne comporte pas de secteur d'activité.



PROCESSUS de CERTIFICATION de FORMATEURS de PCR



Le certificat de Formateur de PCR est valable 5 ans



-DEFINITIONS

-ENJEUX

-LES ACTEURS

-LA CERTIFICATION d'ENTREPRISES

**-LA CERTIFICATION d'ORGANISMES de FORMATION
LA FORMATION des TRAVAILLEURS de CATEGORIE A ou B**

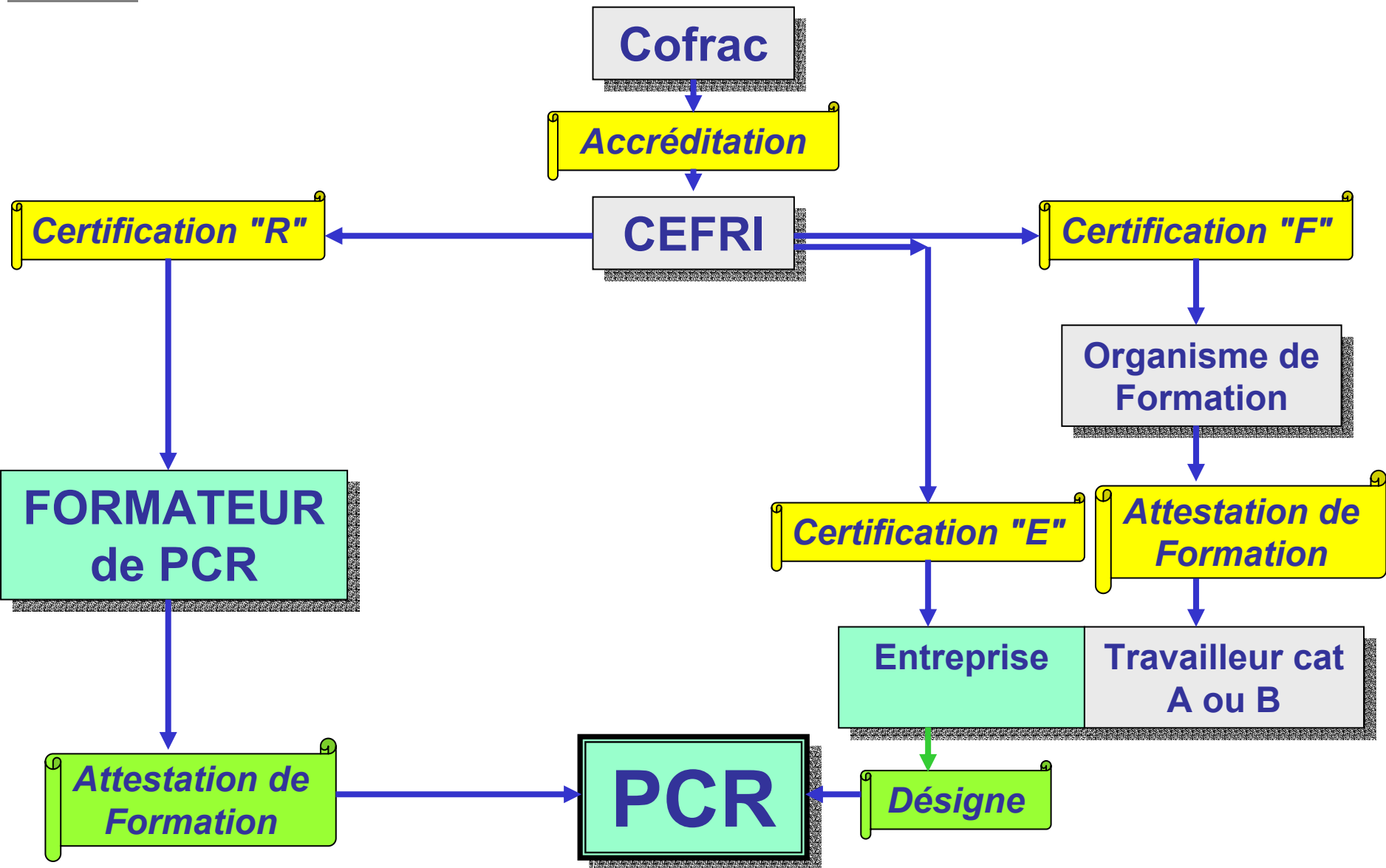
-LA CERTIFICATION des FORMATEURS de PCR



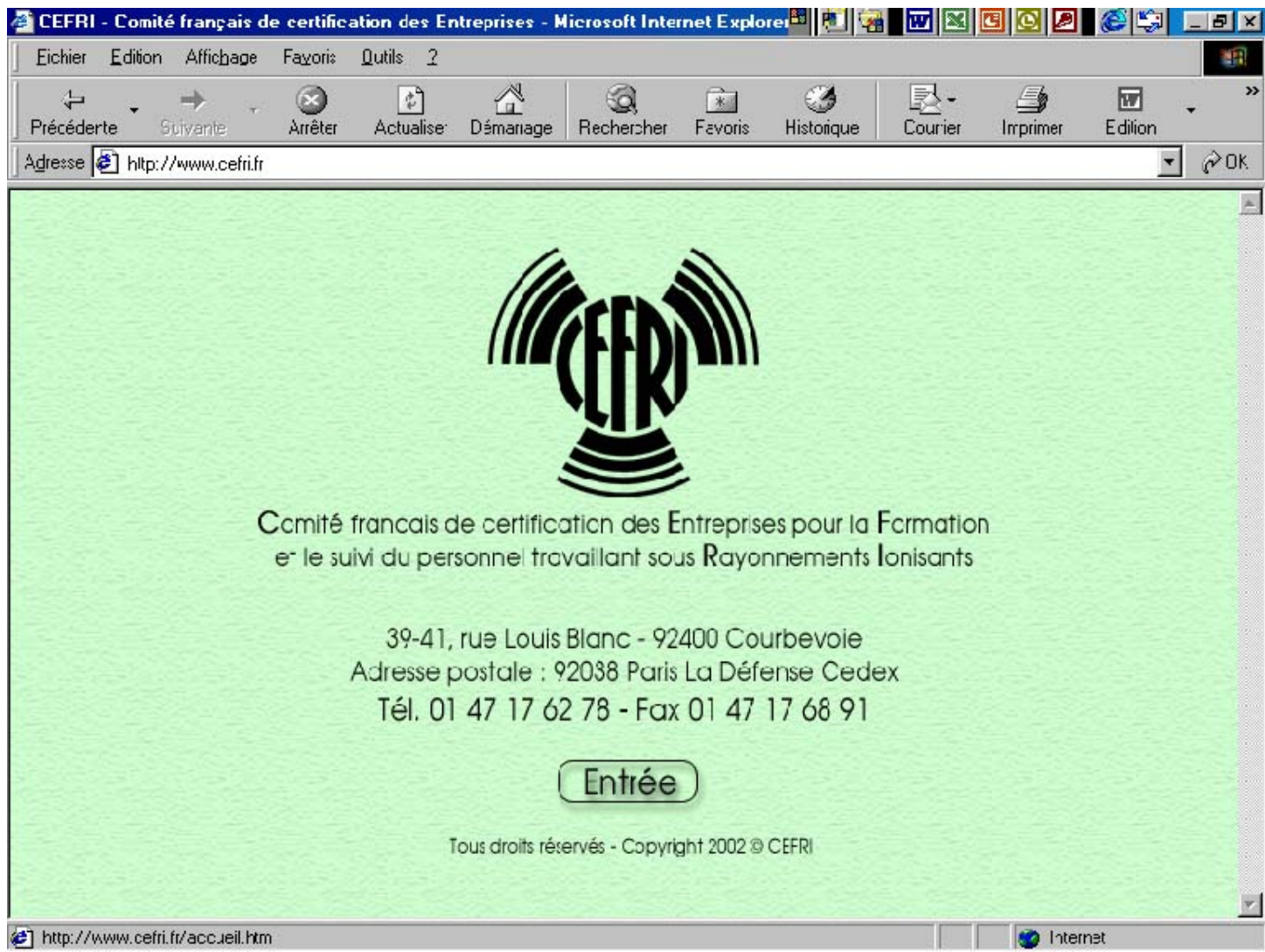
-CONCLUSION: RÔLE CENTRAL de la PCR



SFRP. 4^{ème} rencontres PCR. 9 et 10 décembre 2004



SFRP. 4^{ème} rencontres PCR. 9 et 10 décembre 2004



www.cefri.fr